

COMTE RENDU RÉUNION C.C.A.S. DU 25 MARS 2024

Le 25 mars deux mille vingt quatre à 18h30 se sont réunis les membres du conseil d'administration du CCAS sous la présidence de Monsieur Gilles BENOIT, Maire et Président,

Sont présents : Gilles BENOIT (Président), Claudine CHEMIERE, Chrystel GOND, Anita GUINARD-AKRETCHÉ, Dominique PERRAGUIN, représentant la Commune.

Anne-Marie BRISSET, Joël LE BRUSQUET,, Pascal DENIZOT, représentant les instances extérieures.

Absents excusés : Jean-François DAVID, Gérard MONTAROUX

Absent : Sébastien Chabot

Secrétaire de séance : Anne-Marie BRISSET

ORDRE DU JOUR

- Vote du budget
 - compte de gestion 2023
 - compte administratif 2023 et affectation des résultats
 - budget primitif 2024
- Convention Siel bleu
- Démission et nomination d'un membre
- Dossiers sensibles
- Questions diverses

Approbation du précédent compte-rendu

Monsieur le Président demande si les membres du Conseil d'Administration ont bien reçu le dernier compte-rendu et si des remarques sont à formuler

Le compte-rendu du dernier Conseil d'Administration est approuvé à l'unanimité.

Vote du budget

Compte de gestion 2023

Président de séance : Claudine CHEMIERE Vice-Présidente est élue

Monsieur le Président Gilles BENOIT se retire

Madame la Vice-Présidente rappelle que le compte de gestion constitue la reddition du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait représenter le budget primitif du CCAS de l'exercice 2023 et les décisions

modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ces écritures

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS

Approuvent le compte de gestion du CCAS édité par le Trésorier municipal pour l'exercice 2023. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

Compte administratif 2023 et affectation des résultats

Président de séance : Claudine CHEMIERE Vice-Présidente est élue

Monsieur le Président Gilles BENOIT se retire

Sous la présidence de Madame Claudine CHEMIERE, Vice-Présidente, le Conseil d'administration examine le compte administratif du budget CCAS 2023 qui s'établit ainsi :

Section fonctionnement

Les dépenses réalisées sont de **24 833,55 €** et se décomposent ainsi :

- Portages des repas (société API) : 17 466,21 €
- Repas et colis de fin d'année : 5 200,14 €
- S.I.E.L. Bleu : 2 166,00 €
- Créances admises en non-valeur : 1,20 €

Les recettes réalisées sont de **28 491,56 €**

- Produits de services : (remboursement des repas) : 17 105,50 €
- Subvention commune : 6 800,00 €
- Libéralités reçues (dons) : 345,10 €
- Excédent 2022 reporté : 4 240,96 €

Résultat de clôture 2023 : - 582,95 €

(28 491,56 - 24 833,35) = 3 658,01 € (compte 002) Excédent 2024

Section investissement

Aucun investissement en 2023 : excédent reporté 226,64 €

Les membres du CCAS votent à l'unanimité le compte administratif 2023 et l'affectation des résultats

Budget primitif 2024

Section fonctionnement

Dépenses : 30 491,15 €

Recettes : 30 491,15 €

Section investissement

Dépenses : 226,64 €

Recettes : 226,64 €

Le budget primitif 2024 est voté à l'unanimité des membres présents

Convention S.I.E.L bleu

À compter du 1er janvier, l'heure d'intervention est passée à 59,00 € (augmentation de 2,00 €)

Les séances n'ont plus lieu toutes les semaines, mais tous les 15 jours.

Une participation financière de 30,00 € par semestre sera demandée à chaque bénéficiaire à compter du 1er janvier 2024.

Après avoir délibéré, les membres du CCAS

- Acceptent le montant de l'intervention à 59,00 €/h

- Acceptent le montant de la participation demandée

Démission et nomination d'un membre

Monsieur le Président a pris acte de la démission de Monsieur Gérard MONTAROUX du Conseil d'administration par courrier du 19 décembre 2023 déposé en Mairie le 21 décembre 2023.

Monsieur Gilles FERVEL a proposé sa candidature par courrier du 25 janvier 2024.

Après avoir délibéré l'ensemble du Conseil d'administration, à l'unanimité

- Acte cette démission.

- Accepte la nomination de Monsieur Gilles FERVEL

Dossiers sensibles

Monsieur le Président nous informe qu'il a de nouveau été contacté par EDF pour signaler une dette d'une personne de la Commune qui augmente. Cette personne est venue à la mairie. Il lui a été donné les coordonnées de l'assistante sociale, Madame SALIN, qui aura une permanence le 4 avril prochain.

D'autres personnes en difficultés physiques ou psychologiques ont été contactées pour connaître leurs besoins éventuels pour le ménage, l'assistance à la toilette, la livraison de repas.

Questions diverses

Monsieur le Président évoque de nouveau le problème de la qualité des repas fournis par API. Il y a des problèmes de qualité, de repas non adaptés, ou d'oubli de livraison.

Le directeur régional a été contacté par mail, celui-ci se dit surpris de ces constatations. Il avait déjà été signalé à la Société API de la mauvaise gestion des menus sans grand changement.

Madame la Vice-Présidente nous informe que Madame MILLET, habitante de la rue du Montet à Saint Eloy aura 100 ans le 22 mai 2024. Il va être proposé avec ses filles de lui rendre hommage un samedi matin vers 11h. Un bouquet de fleurs pourrait lui être offert, ainsi que la médaille de la Commune.

En prévision du plan canicule 2024, il serait souhaitable d'établir une liste des personnes les plus vulnérables avant les mois les plus chauds.

Chrystel Gond propose de se rencontrer un après midi dans les jours prochains pour établir cette liste qui pourrait être faite à partir de la liste électorale qui est à jour.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 19h45

Le Président, Gilles BENOIT

Secrétaire, Anne-Marie BRISSET

